LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



SOCIAL SOLIDARITÉ



Les horaires d'ouverture de la MDPH de la Dordogne modifiés depuis le 1er janvier

Depuis le 1er janvier, l'accueil physique et téléphonique des usagers de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est modifié afin de permettre à la structure de se réorganiser. Objectif : réduire de façon drastique et pérenne les retards de traitement des demandes.

Publié le 16 décembre 2020

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Dordogne sera engagée en 2021 dans une période de transition particulièrement importante. Au cœur de l'action départementale en faveur des personnes en situation de handicap, la MDPH fait face depuis deux ans à de nombreuses contraintes : restructuration décidée à l'échelle nationale, explosion du nombre de demandes, crise sanitaire et confinements...

Le traitement des demandes a, en conséquence, pris du retard au fil des mois. Ce retard est contraire aux valeurs du Département et de la MDPH.

Le président du Conseil départemental a donc clairement exprimé son soutien à la démarche que souhaite mener la MDPH dans les prochains mois, sa volonté de voir réduits de manière très conséquente les délais d'instruction et de pérenniser une organisation capable de tenir à l'avenir ces délais.

Un ensemble de mesures ont été ainsi adoptées avec le soutien du Département, qui a notamment décidé de renforcer les moyens de la MDPH par la création de 5 postes sur un an.

Afin de donner le temps aux équipes de résorber les dossiers en instance, les horaires d'accueil sont, dans un premier temps, modifiés.

Depuis le 1^{er} janvier, l'accueil physique et téléphonique des usagers s'effectue : du lundi au vendredi de 9h à 12h. Les courriels peuvent continuer à être adressés à mdph24@dordogne.fr

L'objectif de cette transition est ambitieux, et il est également conforme aux services que la collectivité se doit d'apporter aux personnes en situation de handicap, à leurs familles et à leurs aidants.

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/les-horaires-douverture-de-la-mdph-de-la-dordogne-modifies-a-partir-du-1er-janvier-22330575?

CONTACT

SOLIDARITE-SANTE HANDICAP

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) - Dordogne

- O Cité administrative Bugeaud Bâtiment E -Rue du 26e-Régiment-d'Infanterie 24016PERIGUEUX
- C Accueil sans rendez-vous: du lundi au mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 Les jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00. Le jeudi après-midi sur rendez-vous. Accueil téléphonique, uniquement le matin de 9h à 12h
- **3** 0 800 800 824
- **3** 0553020355
- Site Internet
- 1 ITINÉRAIRE